

Le 11 mars 2024

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil d'établissement sont convoqués à une séance qui se tiendra le mercredi 20 mars 2024, **à 17 h, par vidéoconférence à l'aide de l'application Microsoft Teams**. Les personnes qui le souhaitent peuvent également y participer à la salle de conférence de l'immeuble Casavant de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, situé au 600 boulevard Casavant Est à Saint-Hyacinthe. La porte d'entrée située sur le côté de l'immeuble donne accès à la salle de conférence située au 2^e étage.

Veuillez confirmer votre présence, au plus tard d'ici le lundi 18 mars, auprès de madame Karine Chamberland au 450-773-8400 (#6569), ou par courriel à karine.chamberland@epsh.qc.ca.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 décembre 2023
4. Période de questions du public
5. Correspondance
6. Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2024-2025 (*consultation*)
7. Critères de sélection pour la direction du centre (*consultation*)
8. Informations
 - 8.1. Admissions 2024-2025
 - 8.2. Autres informations
9. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer,



Carl Bérubé
Directeur

- p.j. Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023
Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2024-2025
Critères de sélection pour la direction du centre